Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 263

Buchbesprechung: Ich heisse Thomy [Walter Matthias Diggelmann]
Autor: Berner, Rudolf

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Au secours des partis

Un député démo-chrétien zurichois a profité de l'examen de la nouvelle loi cantonale d'imposition pour proposer qu'une déduction d'un maximum de 2000 francs soit admise pour les contribuables payant une cotisation à un parti politique représenté au Grand Conseil. La « Neue Zürcher Zeitung » (95) donne un compte rendu détaillé des débats qui permet de constater que la majorité des députés radicaux, UDC et de l'Alliance des indépendants étaient opposés à ce postulat alors que les socialistes et le PDC y étaient, en majorité, favorables. Finalement, la déduction a été admise, dans la forme proposée par un député socialiste qui, par souci d'équité veut faire bénéficier de cette mesure tous les partis représentés dans une autorité cantonale ou communale.

Peu après, la « Neue Zürcher Zeitung » (103) a consacré deux pages au financement des partis en Suisse et à l'étranger (Allemagne fédérale et Italie). Retenons cette conclusion de l'article d'un politologue, Leonhard Neidhart, intitulé « Renforcement de la démocratie directe ou de la démocratie représentative ? : « L'éveil de l'intérêt pour la politique et l'accroissement de la participation de la population exigent des efforts variés ; les moyens nécessaires font jusqu'ici défaut et surtout sont inégalement répartis entre les partis. Le libre jeu des forces est gêné et, comme dans d'autres domaines, une intervention des pouvoirs publics est nécessaire. »

— C'est aussi sur les partis, mais libéraux, que se penchent les « Basler Nachrichten » (52) sous le titre « Les partis libéraux d'Europe dans le vent ? » Les trois articles : Chaque Anglais est libéral; des centristes et pas de centre (France); FDP : mode ou troisième force ? (Allemagne fédérale).

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », la biographie du nouveau conseiller fédéral Willi Ritschard, toujours présenté comme l'inconnu dans la maison fédérale ; dans le même numéro, un très large travail sur les maladies psychiques, faisant le point des différentes méthodes de traitement, de la psychanalyse à la thérapie de groupe, en passant par la psychothérapie.

— Dans un copieux supplément de fin de semaine de la « National Zeitung », à noter en particulier : la troisième partie des souvenirs de Max Frisch sur la période de service actif 39-45 ; une étude sur le langage, présenté comme la béquille du pouvoir ; un compte rendu détaillé d'un récent colloque sur l'interruption de grossesse tenu il y a dix jours à Berne ; la présentation du dernier livre de trois écrivains suisses allemands, Urs Widmer, Adolf Muschg et Werner Schmidli.

Les moyens du contrôle démocratique

La télévision suisse alémanique diffusait récemment une émission très vivante de Mario Cortesi sur les problèmes de notre parlement fédéral de milice et de ses députés surchargés de travail. A la même époque, Anastasia Bitzos, une des secrétaires du groupe socialiste des Chambres fédérales publiait un article sur les besoins financiers du Parti socialiste suisse. Un article qui jette une lumière crue sur le fonctionnement de la démocratie helvétique.

Un constat pour commencer : actuellement, le PSS reçoit 1 franc par mois de ses membres du sexe masculin et 80 centimes des femmes. Cette réglementation, valable depuis deux ans, doit être revue et le parti a besoin de 3 francs par mois. Les partis cantonaux sont réticents, certains accepteraient une augmentation à 2 francs, mais d'autres se contenteraient d'une augmentation de 50 centimes, alors que les trois cinquièmes de cette somme sont nécessaires pour couvrir seulement le renchérissement.

En conclusion, Anastasia Bitzos note qu'une augmentation qui ne porterait pas la cotisation au moins à 2 francs, à partir du 1er janvier prochain, signifierait que les congrès devraient refuser à l'avenir d'accepter toute proposition ayant des conséquences financières pour le parti, c'est-à-dire, en langage clair, qu'il faudrait renoncer à lancer des initiatives ou des référendums.

NOTES DE LECTURE

Diggelmann partout

Walter Matthias Diggelmann à l'honneur en Suisse. Aux journées cinématographiques de Soleure, un cinéaste suisse allemand propose à l'attention des cinéphiles un portrait (tourné sur la scène du Théâtre du Jorat) de cet écrivain, intitulé « Die Selbstzerstörung des Walter Matthias Diggelmann »; une des pièces de cet homme à tout faire de l'activité culturelle est créée sur la scène du Théâtre municipal de Berne; il est interviewé par le magazine des jeunes « Team » et un nouveau roman « Ich heisse Thomy » vient de paraître [1].

Cette fois, l'édition originale paraît en livre de poche, ce qui rend le volume vraiment accessible à toutes les bourses.

Un talent à son apogée

Nous considérons cette œuvre comme l'une des meilleures de l'auteur de « Harry Wind ». Actuelle, elle se passe parmi des jeunes qui vivent en communauté à Apples, dans le canton de Vaud; mais l'action se déroule dans toute la Suisse, car ces jeunes offrent un refuge à des camarades de leur âge qui fuient la société des adultes.

En filigrane du scénario, la difficulté de compré-

[1] Walter Matthias Diggelmann : « Ich heisse Thomy », Fischer Taschenbuch (No 1412).

hension entre adolescents et adultes. Thomas-Daniel, qui veut devenir écrivain — il a dix-neuf ans — raconte ce qu'il vit. Nous rencontrons ses amis et ses connaissances. Nous vivons un reportage pour la «National-Zeitung» de Bâle, des discussions sur l'objection de conscience, la vie de petites communautés paysannes dans les Grisons (probablement des réminiscences de la jeunesse de Diggelmann dont nous trouvons des traces dans pratiquement tous ses livres).

L'auteur atteint avec « Ich heisse Thomy » une maturité qui pourrait en faire un témoin de notre temps comme le fut Gothelf au siècle passé. Ce serait une raison pour les Romands ayant encore quelques notions d'allemand d'essayer de le lire dans le texte original.

R. B.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Tout ce qui est compliqué n'est pas simple

— Vous avez signé l'appel en faveur de Soljenitsyne ?

— Un appel ? Pourquoi faire ?

— Pour protester contre son expulsion d'URSS...

— Non, je n'ai pas signé... Du moment qu'il prétend qu'en URSS, c'est pire qu'en Allemagne du temps de Hitler...

— Signerez-vous du moins l'appel en faveur des Soviétiques ?

— On les expulse ?

— Non, on les empêche de s'en aller...

— Voilà qui est fâcheux... Mais, voyez-vous, pour moi, tous ces appels sont dictés par l'anticommunisme.

— Fort bien. Signez alors l'appel en faveur des Chiliens venus en Suisse !

— On les empêche de s'en aller ?

— Non, on les expulse, ou plus exactement on les empêche de s'installer chez nous...

— Bizarre...

— Vous pouvez d'ailleurs, si vous préférez, contresigner l'appel en faveur des opposants chiliens, qui se trouvent encore au Chili.

— On les expulse aussi ?

— Non, on les retient contre leur volonté...

— Voilà qui est fort ! J'avais cru comprendre que la junte les dirigeait sur les pays voisins...

— Vous confondez ! Ceux-là, ce sont les Brésiliens, ou les Colombiens, ou les Boliviens qui se trouvaient au Chili.

— Quelle complication ! Je me demande bien comment les gouvernements font pour s'y reconnaître, entre ceux qu'il convient d'expulser et ceux qu'il faut retenir... Ça doit être une terrible responsabilité...

— Pas tellement. En règle générale, on expulse ceux qui veulent rester et l'on retient ceux qui désirent partir...

— Je n'y avais pas pensé. Mais parlons d'autre chose. Moi, la politique, je n'y entends rien... A propos, comment va l'ami Furst ? Sa dépression ?

— Un peu mieux... Seulement, c'est très long. Les médecins sont surchargés, les cliniques psychiatriques aussi. Et l'on manque de personnel. Alors, malgré sa demande, il n'a pu être hospitalisé aussi vite qu'il l'aurait fallu.

— Navrant ! Mais Bolomey, vous savez : celui qui était objecteur de conscience ?

— Il continue d'objecter. Mais il a dû beaucoup se défendre, ces derniers temps : on voulait le soumettre à un examen psychiatrique, que bien sûr, il refusait...

— C'est comme dans l'affaire de Ronco : il était aussi question d'un examen psychiatrique...

— Attention ! Là, c'était son avocat qui le demandait. Et c'est le juge qui a refusé.

J. C.

Une autre télévision

Le récent « Temps Présent » que P. Demont, G. Mury, et leurs collaborateurs ont réalisé sur la TV par câble reste dans notre mémoire comme un document intéressant : prises de vues, interviews, commentaire, montage, tout cela fort réussi sur une question cardinale, celle d'une *autre télévision*.

Mais bien plus que de TV par câble — car le câble peut être à disposition de toute TV, l'actuelle comme une nouvelle, — c'est de TV communautaire qu'il faut se soucier : cela est bien apparu dans le débat de la « Table ouverte » du dimanche suivant.

Télévision communautaire, telle n'était pas l'expérience d'Yverdon, moins encore celle de Fribourg (de la speakerine conventionnelle aux monotones réapparitions des mêmes personnalités de jour en jour). On nous offrait une TV de notables, dont les cinq flashes successifs de François Gross, rédacteur en chef de « La Liberté », étaient une bonne caricature. Singerie que tout cela, copie au petit pied, rien de neuf.

L'expérience de Renens, déjà, montrait les contacts nouveaux qui peuvent s'établir sur une place, dans un quartier, dans une paroisse, une école. Mais là encore trop d'ambition et pas assez de souplesse, de naturel, de simplicité.

Comme l'exprimait Alfred Willener, comme tentait de le réaliser à l'échelle d'une communauté scolaire, le Collège Rousseau à Genève, les centres vidéo du Canada, comme le tente d'ailleurs aussi le Centre d'animation cinématographique à Genève, la TV communautaire doit offrir un nouveau moyen d'expression, de communication, à la fois démocratique, pédagogique, social.

Avec de modestes structures (des magnétoscopes portables, de petites régies mobiles, de petits studios) cette autre TV doit permettre à tous de parler. On s'exprime, on se corrige, on se confronte, de la prise de conscience à l'action, la vidéo est véritablement une nouvelle culture. Plus de coupure non plus entre les techniciens et les autres. Parce que spontanée, parce que moins ou pas du tout soucieuse d'esthétique, point préoccupée de satisfaire tout le monde, cette nouvelle TV, la vidéo, peut, si ceux qui la pratiquent l'ont compris et le veulent par une éthique de simplicité et de vérité, être la TV authenticité, la TV sociale, la TV humaine.